

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREDUDER DU LUNDI 11 JUIN 2012

Présents : PARIS-THOMAS-PILOT-BORTOLAMEOLLI-LE BRAS-LE GUEN-PANAYOTY GALLET-TANGUY-KERGOSIEN
Absents : PERON-TROADEC (procuration à J.C.PARIS)

Fontaine St Tudor :

En collaboration avec Lannion Tregor Agglomération et le CAUE des îles d'Armor la commune souhaite restaurer le vallon où est implanté la fontaine St Tudor.

Considérant que le chemin actuel est trop étroit pour assurer les travaux envisagés, il convient d'acheter deux parcelles de terre y adjoignant.

Après une large discussion portant sur l'opportunité de l'opération, le coût des travaux qui n'incombe pas à la commune et le prix excessif des terrains.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, moins une abstention décide d'acquérir les parcelles A 353 et A 354 à monsieur et Madame Morel, pour la somme de 2000 euros.

Sentiers de randonnée :

La commune décide de reconduire pour 3 ans la convention qui la lie à Lannion Tregor Agglomération pour la prise en charge par cette dernière de l'entretien de la boucle de randonnée.

Valorys :

La synthèse du rapport annuel 2011 a été soumise au conseil, un exemplaire de ce rapport a été remis à chacun des conseillers municipaux.

Cars le Guyader :

Le Maire a communiqué aux élus les termes d'un courrier émanant des établissements Le Guyader de Plestin Les Grèves qui assurent le transport scolaire pour le compte du conseil général en direction du collège de Plestin les Grèves et des établissements scolaires de Lannion.

L'entreprise Le Guyader s'est vue évincée, dans des conditions qu'elle estime litigieuses du marché de transport après la consultation engagée pour le renouvellement du contrat.

La perte de ce marché pourrait remettre en cause l'existence de cette entreprise.

Le Conseil émet le vœu qu'une solution soit trouvée afin de pérenniser son activité à un moment où tout le monde prône l'intérêt de travailler localement.